



Nombre de conseillers
En exercice : 29
Présents : 23
Votants : 29
Date de la convocation : 3 octobre 2017

N° 17.10.09.12

L'an deux mille dix-sept et le neuf du mois d'octobre, le Conseil municipal de la Commune de Juvignac, appelé à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, accompagnée des rapports subséquents et adressée au moins cinq jours francs avant la présente séance, s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence de Monsieur le Maire.

PRÉSENTS : M. SAVY, M. BOUSQUEL, M. LARGUIER, Mme MICHEL, M. BRAEMER, M. DE CHAMBRUN, Mme VIGNERON, Mme MERLET, M. GREPINET, M. ROQUES, M. GRAVIER, M. CASTELL, MME CAMBON, M. ROESCH, M. LOPEZ, M. TUAL, Mme MOURIES, M. MUNOZ, Mme PLAYS, Mme DAMAIS, Mme MACHERY, M. BOUISSEREN, M. GOEPFERT.

PROCURATIONS :

Mme MOULAOUÏ en faveur de M. ROQUES
Mme JULLIEN en faveur de M. BOUSQUEL
Mme PASDELOU en faveur de M. ROESCH
Mme PRIE en faveur de M. LARGUIER
Mme GAUZY-CHABLE en faveur de Mme PLAYS
M. SELKE en faveur de M. MUNOZ

Finances communales

Pour la vitalité du tissu associatif local

RENOVATION DU TERRAIN ENGAZONNE DE COURPOUYRAN
ET DU TERRAIN SYNTHETIQUE DE PENARANDA

DEMANDE DE SUBVENTION

AU TITRE DE LA DETR 2018
AUPRES DE LA REGION OCCITANIE
ET DU DEPARTEMENT DE L'HERAULT

Rapporteur : Monsieur Alain GREPINET

Monsieur Alain GREPINET, Conseiller délégué aux Finances, aux Affaires Militaires et au Contentieux, rapporteur, rappelle aux membres de l'assemblée que la Commune de JUVIGNAC a lancé un



programme de rénovation de deux terrains de grands jeux dans le but d'offrir aux juvignacois des installations sportives de qualité.

Il s'agit plus précisément du terrain engazonné de COURPOUYRAN et du terrain synthétique de PENARANDA. La première opération aura lieu en 2017 quand la seconde se déroulera dans le courant de l'année 2018.

Le montant des travaux pour la rénovation du terrain de COURPOUYRAN s'élève à 370 643 € HT (soit 444 772 € TTC). Le montant estimatif des travaux sur le terrain de PENARANDA s'élève à 599 474 € HT (soit 716 970 € TTC).

C'est dans ce cadre que la commune de JUVIGNAC, soucieuse d'obtenir toutes les aides susceptibles de lui être allouées pour le financement de ses investissements, entend solliciter l'octroi de subventions auprès de l'Etat via la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), de la Région Occitanie et du Département de l'Hérault.

Plan de financement

Plan de financement				
Terrains de grand jeux Courpouyran et Penaranda				
Organisme sollicité	Fonds de subventionnement	Base éligible (travaux HT)	Montant escompté	% de financement
Etat - Préfecture de l'Hérault	Dotations d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR 2018)	970 117 €	194 023 €	20%
Département de l'Hérault	Aide à l'équipement sportif des territoires	970 117 €	97 012 €	10%
Région Occitanie	Aide à la rénovation d'infrastructures sportives	970 117 €	97 012 €	10%
TOTAL			388 047 €	40%

Après avoir entendu l'exposé des motifs précédents,

DE SOLLICITER l'attribution de subventions pour le financement de la rénovation des deux terrains de grands jeux auprès de l'Etat, de la Région Occitanie et du Département de l'Hérault en vertu du plan de financement ci-dessous.

D'AUTORISER le Maire, ou son représentant habilité à cet effet, à prendre toutes dispositions et à signer tout acte et document rendu nécessaire pour l'exécution de la présente délibération.

Monsieur BOUSQUEL, sorti de la séance au moment du vote, ne prend pas part au vote.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, adopte la proposition de Monsieur GREPINET à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an sus dits.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en préfecture le12.10.2017.....
et publication le20.10.2017.....



Le Maire,